



HAL
open science

Le président Macron face aux défis migratoires : en marche vers la continuité ?

Josselin Dravigny

► **To cite this version:**

Josselin Dravigny. Le président Macron face aux défis migratoires : en marche vers la continuité ?. 2017. halshs-02188742

HAL Id: halshs-02188742

<https://shs.hal.science/halshs-02188742>

Submitted on 21 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Le président Macron face aux défis migratoires : en marche vers la continuité ?

Josselin Dravigny

Malgré le manque d'intérêt manifesté par le candidat Emmanuel Macron durant la campagne électorale pour les enjeux liés à l'immigration et à l'asile, le sujet rythmera nécessairement le quinquennat à venir tant les chantiers en la matière sont explosifs.

Désengorger le système français d'accueil d'urgence des « migrants »

Le premier dossier brûlant dont le nouvel exécutif doit s'emparer au plus vite est l'accueil des mal-nommés « migrants », dont la situation d'urgence humanitaire est particulièrement alarmante à Calais, en Île-de-France et dans l'est du pays. Face aux divers flux d'exilés, c'est tout le système français d'accueil dans sa globalité qui est saturé.

Néanmoins, les premiers signes du nouveau ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, laissent peu entrevoir de réponse à ce chaos hérité des quinquennats précédents. En témoigne l'envoi de 200 policiers en renfort à Calais pour « éviter tout point de fixation », élément de langage politiquement correct Place Beauvau pour désigner la volonté ministérielle d'empêcher toute réinstallation de campements de migrants dans les Hauts-de-France et ailleurs.

Ce durcissement policier se matérialise à l'égard des migrants, découragés de rester sur place, mais aussi à l'encontre des associations et des bénévoles sur le terrain, empêchés d'offrir eau et nourriture à ces personnes. Cette politique répressive, déjà visible sous la mandature précédente, semble atteindre son point culminant ces dernières semaines, avec des violences policières dénoncées par les migrants, les acteurs de la société civile qui les aident et le Défenseur des droits, Jacques Toubon.

Or, le ministre de l'Intérieur justifie cette ligne stricte en affirmant que l'une des priorités est de « réprimer les atteintes à l'ordre public » et ainsi d'éviter que se crée un « appel d'air », théorie pour le moins contestée à laquelle il semble pourtant souscrire. Place Beauvau, l'urgence est de « tarir les flux d'arrivées », alors qu'Emmanuel Macron insistait, au cours de sa campagne, sur la nécessité pour la France de prendre « sa juste part dans l'accueil des réfugiés », jugeant courageuse et juste la décision de la chancelière allemande, Angela Merkel, d'ouvrir les frontières de son pays à près d'un million de demandeurs d'asile en 2015.

En réalité, le projet du nouveau président pour désaturer le système d'accueil français tient en deux priorités : réduire le nombre de demandeurs d'asile pris en charge par l'État en raccourcissant les délais d'examen de leur demande, et renvoyer systématiquement les déboutés du droit d'asile hors de France.

Dès lors, l'une des principales propositions de son programme vise à repenser les conditions d'examen des demandes d'asile pour qu'une décision soit rendue en moins de six mois (recours compris), quand cette période dure actuellement jusqu'à un an. Si cette mesure représenterait certaines avancées, notamment au regard de l'attente imposée aux demandeurs d'asile, le flou qui persiste quant à sa mise en œuvre ne fait pas taire certaines inquiétudes, notamment de voir une baisse de la qualité de l'examen de la demande d'asile et des procédures inévitables.

En parallèle, Emmanuel Macron compte sur le renvoi systématique des déboutés du droit d'asile pour désengorger les structures d'hébergement d'urgence et décourager les futurs arrivants. Or, tout laisse à penser que ces renvois, qui étaient en baisse en 2016, ne sont pas amenés à se multiplier ces prochains mois tant ces opérations mobilisent de ressources financières et humaines au sein d'un ministère de l'Intérieur déjà pressurisé.

Refonder la politique européenne d'immigration et d'asile

Le début de mandat du nouveau président illustre le besoin de refonte de la politique européenne d'immigration et d'asile, puisque l'UE est empêtrée entre des flux d'arrivées qui ne faiblissent pas, le refus de plusieurs États membres de respecter le programme européen de répartition des demandeurs d'asile, et un Règlement Dublin III dont les limites sont atteintes en faisant reposer l'instruction des demandes d'asile uniquement sur les États par lesquels les migrants sont entrés sur le territoire européen.

Néanmoins, sur ce dernier point, les tensions entre États sont telles qu'il est pour l'instant quasi-impossible d'envisager une réforme ambitieuse de la politique européenne en matière de droit d'asile qui instaurerait un véritable espace européen d'asile outrepassant les États membres. Même Emmanuel Macron, qui avait laissé entendre au cours de la campagne électorale qu'il était prêt à « rouvrir le sujet » du Règlement Dublin, son ministre de l'Intérieur nouvellement nommé a affirmé dans l'une de ses premières interviews que la procédure Dublin serait bel et bien appliquée.

Plus généralement, c'est toute la politique européenne de gestion des frontières qui atteint ses limites. Or, même s'il semble urgent et indispensable de la refonder pour agir plus efficacement dans la situation migratoire que nous connaissons tout en respectant le droit d'asile et les droits de l'homme, tout laisse à penser que le nouveau président est en faveur d'une continuité européenne en la matière.

En effet, toutes ses propositions de campagne concernant les négociations européennes autour de l'immigration se trouvent dans la continuité de ce qui est débattu et décidé à Bruxelles.

Ainsi son programme prévoyant de mettre en place un « Schengen renforcé » en octroyant plus de garde-frontières à Frontex, d'intensifier la lutte contre les passeurs, et d'externaliser les contrôles aux frontières vers les pays voisins non membres de l'UE reprend autant de priorités qui guident l'action européenne.

Il en est de même pour la volonté d'Emmanuel Macron de multiplier les accords de réadmission signés entre l'Union et les pays de transit et/ou d'origine des flux migratoires et de conditionner l'aide au développement délivrée par Bruxelles à la mise en œuvre de politiques de lutte contre l'immigration irrégulière par les pays tiers.

En outre, son souhait de faciliter l'« immigration de la connaissance » s'inscrit plus globalement dans une tendance européenne qui consiste à favoriser le franchissement des frontières pour les voyageurs de « bonne foi » (*bona fide*).

Favoriser l'intégration des populations immigrées

L'intégration des primo-arrivants comme de leurs enfants et petits-enfants constitue, là encore, un dossier épineux pour le nouvel exécutif, tant celle-ci est jugée moyenne ces dernières années. Tandis que le sentiment anti-migrants est agité par des populismes xénophobes, l'urgence est d'œuvrer pour une meilleure intégration des immigrés, de lutter contre les discriminations et de refonder le vivre-ensemble au sein de la République.

Alors que sur les questions liées à l'immigration et à l'asile Emmanuel Macron s'inscrit surtout dans la continuité de ses prédécesseurs, il fait de l'intégration une « priorité absolue », ce qui témoigne d'une première prise de conscience. Néanmoins, les propositions avancées demeurent trop imprécises, insistant surtout sur l'apprentissage du français et l'acquisition des valeurs de la République, notamment en faisant de ces connaissances une condition à l'accès à un titre de séjour de longue durée.

D'une manière plus générale, Emmanuel Macron souhaite refonder un certain vivre-ensemble en s'opposant au multiculturalisme et à l'assimilationnisme. Préférant utiliser la notion de culture française « nourrie de plusieurs affluents » à l'expression plus étroite d'« identité française », l'ancien favori des sondages s'inscrit dans un « patriotisme ouvert et volontaire ». Cette vision volontariste de l'appartenance à la nation française transparaît chez lui lorsqu'il affirme vouloir une France « bienveillante et exigeante », pour laquelle l'État et ses citoyens doivent œuvrer ensemble et dans une même direction.

Si ses propos jugés maladroits par certains sur la colonisation française en Algérie semblent surtout témoigner d'une volonté de réconcilier les mémoires et de reconstruire ce vivre-ensemble, l'action du nouveau président dans ce domaine sera évaluée sur sa capacité à intégrer, au sein de la société française, des populations immigrées encore trop stigmatisées, voire marginalisées.

Un nouveau quinquennat pour espérer ?

Qu'attendre de ce nouveau mandat présidentiel qui débute ? Pour de nombreuses associations d'aide aux migrants, le quinquennat qui s'ouvre devrait nécessairement être le moment de l'action. Action en faveur d'un accueil humain des migrants qui arrivent sur le territoire français, du plein respect du droit d'asile, d'une refonte de la politique européenne en la matière, plus respectueuse des droits de l'homme, et d'une meilleure intégration des immigrés et de leurs enfants, qui reste pour l'instant beaucoup trop enlisée.

Lors de la campagne, certains propos de l'ancien candidat étaient porteurs d'espoir : la remise en question des accords du Touquet, du règlement Dublin III ou de l'accord UE-Turquie, le soutien apporté à Angela Merkel pour sa politique en faveur des exilés, ou encore la volonté patente d'accueillir plus dignement des réfugiés en France, mais aussi en Europe.

Cet espoir s'est toutefois relativement affaibli au cours des premiers jours du gouvernement nommé par Emmanuel Macron, lequel a, sans surprise, reconduit les prérogatives du ministère de l'Intérieur sur les questions migratoires.

Le nouveau locataire de la Place Beauvau, peu ouvert à l'accueil des migrants pendant son mandat à la mairie de Lyon, a choisi comme directeur de cabinet Stéphane Fratacci, ancien Préfet du Doubs lors de l'affaire Leonarda et Secrétaire général du très critiqué ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire sous la présidence Sarkozy. La « patte » sécuritaire de ce spécialiste des enjeux migratoires se révèle déjà sur le terrain.

Alors que ces premiers signes font craindre une continuité de la politique d'immigration et d'asile telle qu'elle est conduite aux niveaux national et européen, plusieurs responsables associatifs et politiques dénoncent la situation actuelle et demandent que les droits fondamentaux des migrants soient respectés.

Il reste alors à voir si le futur « plan migrants » annoncé par Gérard Collomb et la nomination hypothétique d'un Haut-commissaire (à l'immigration ou aux réfugiés) sauront contrebalancer cette approche sécuritaire. Pour que la France soit véritablement « à la hauteur de sa tradition historique d'accueil ».